

# **Directeur.rice de structures d'accession au haut-niveau**

## **du Projet de Performance Fédéral de la FFS**

### **Objectifs :**

- Représente la Fédération, sur le territoire, dans la stratégie d'accession au haut-niveau
- Assure le lien entre le niveau territorial et le niveau national
- Contribue à faire évoluer le fonctionnement des structures d'accession, en lien avec les stratégies des disciplines (territoriale et nationale)

### **=> Sportif**

- Formalise la stratégie sportive de(s)/ de la structure(s) d'accession au haut-niveau (générale et par discipline).  
*Cela inclut le recrutement, le maintien dans le PPF, la cartographie des structures d'appui scolaire, les sites d'entraînement, le projet sportif annuel...*
- Apporte son concours aux responsables de discipline dans la mise en œuvre de leur stratégie sportive, en assurant le lien avec l'ensemble des partenaires et en mobilisant des solutions adaptées à leurs besoins.
- S'imprègne du fonctionnement sportif des différentes disciplines en se rendant sur des entraînements, stages et/ou compétitions.

### **=> Scolaire**

- Coordonne, d'une manière générale, les intervenants qui ont des missions sur le temps scolaire (entraîneurs des différentes disciplines, préparateurs physique, préparateurs mental, ...) dans la mise en œuvre de leur programme sportif sur les structures de formation pré-bac notamment
- Assure un lien régulier avec le(s) chef(s) d'établissement(s)
- Assure le lien avec le(s) DSDEN et l'IPR EPS
- Contribue à la concordance de la cartographie des classes labellisées sport-études avec la stratégie sportive territoriale
- Veille à la mise en œuvre du double projet
- Est force de proposition, auprès du/des chef(s) d'établissement(s) et de l'équipe éducative, dans les évolutions des aménagements de scolarité à court et moyen terme
- Participe à la mise en œuvre des réunions relatives à l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> et de terminale (au regard de l'évolution du projet sportif).
- Assure auprès de la FFS la remontée des listes des sportifs qui relèvent du dispositif sport études.

## => Médical

- Assure le lien avec les Plateaux Techniques en charge de la Surveillance Médicale Réglementaire
- Fait évoluer la labellisation des PTMS, en lien avec le médecin fédéral, si nécessaire
- Veille à la réalisation de la SMR pour les sportifs référencés dans le PPF
- Constitue un réseau de personnel médical et paramédical en charge du suivi médical au quotidien
- Constitue un réseau de personnel médical et paramédical en charge de la réathlétisation

## => Prévention

- Est chargé de l'élaboration du Plan de Prévention Pluriannuel territorial
- Met en œuvre les actions de prévention établies dans le cadre d'un conventionnement national
- Réalise des actions de prévention qui répondent à des besoins spécifiques, en lien avec les disciplines et/ou des problématiques territoriales.

## => Gestion de(s)/de la structure(s)

Gère administrativement et financièrement la structure :

- Participe aux réunions des directeurs de structures d'accès organisées par la Fédération
- Réalise le Comité de Pilotage annuel, en présence de l'ensemble des partenaires
- Coordonne les Commission Régionales d'Admission et de Maintien (CRAM) dans le PPF
- Représente le CIE lors des CNAM CNE et CIE
- Gère administrativement les sportifs en CRF (candidatures, recrutement, transmission des listes à la FFS, évolution des effectifs...)
- Gère administrativement les sportifs en CIE (suivi des dossiers de candidatures, maintiens et progression ; renseigne les avis et les structures de formation en amont des CNAM ; constitue les dossiers pour les commissions d'appels, communique toute évolution des effectifs ...)
- Informe les parents des objectifs et du fonctionnement des structures d'accès au haut-niveau (administratif et financier).